

Georges Lefebvre. *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*

Henri Pirenne

Citer ce document / Cite this document :

Pirenne Henri. Georges Lefebvre. *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 5, fasc. 1, 1926. pp. 198-203;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1926_num_5_1_6422_t1_0198_0000_2

Fichier pdf généré le 09/04/2018

de matériel constructif, non seulement dans le domaine ecclésiastique mais aussi dans celui de la vie politique et sociale du temps. Pour terminer, louons sans réserves la typographie A. Godenne pour le soin qu'elle a mis dans l'impression difficile de ce recueil.

FRANS VAN KALKEN.

Georges Lefebvre. *Les paysans du Nord pendant la Révolution française.* Lille, C. Robbe, 1924, xxv-1020 pages. in-8°.

Ce livre est un modèle de conscience ou, pour mieux dire, d'abnégation scientifique. La somme de travail qu'il représente atteste une énergie et une persévérance poussées jusqu'à la limite des forces humaines. M. Lefebvre n'a voulu prendre la plume qu'après avoir épuisé toutes les sources de son sujet. La méthode qu'il a adoptée, et qui est celle de la statistique, lui faisait un devoir de ne rien avancer que sur chiffres, et comme la valeur d'un chiffre est proportionnelle au nombre des faits qu'il symbolise, il s'est astreint à recueillir tous les faits qui lui étaient accessibles, afin de donner à ses chiffres le maximum de l'exactitude. Ainsi comprise, la tâche qui s'imposait à lui était formidable. Il ne lui a pas fallu moins d'une vingtaine d'années pour s'acquitter du labeur monotone de mettre sur fiches le contenu des innombrables séries de documents consultés par lui tant aux archives départementales qu'aux archives communales du Nord, sans compter les archives nationales de Paris. Si ses recherches ont été singulièrement facilitées par l'ordre et le classement modèles que l'excellent archiviste du Nord, M. Max Bruchet, a fait régner dans le dépôt de Lille, leur mise au point ne laissait pas d'en être si ardue, tant par l'immensité du champ à parcourir que par les obstacles dont il était parsemé, que l'on ne peut achever la lecture de ce volume sans un sentiment d'admiration. Et ce sentiment s'impose d'autant plus que la modestie de l'auteur semble s'être ingéniée à dissimuler la grandeur de son effort. Il se borne à mentionner les séries d'archives consultées par lui sans dire un mot de leur étendue. Il faut la connaître d'expérience pour pouvoir s'en faire une idée adéquate. Une seule fois, parce qu'il le fallait pour justifier son opinion, M. Lefebvre sort de sa réserve et nous apprend en passant qu'il a dépouillé onze cents registres rien que dans la catégorie de l'enregistrement (p. 497) ! La patience que suppose semblable tâche n'en est d'ailleurs que la première condition. La plus grande difficulté consistait à critiquer et à combiner les données fournies par les relevés administratifs, à

en combler les lacunes, à en supputer les erreurs, à en extraire par combinaison, comparaison et interprétation, des précisions de toute sorte. On imagine ce qu'un tel travail demande tout à la fois de prudence et d'ingéniosité et quelle masse de connaissances précises il requiert sur tout ce qui touche les hommes et les choses : mœurs et coutumes, droit et institutions, technique agricole, poids, mesures et monnaies etc. Qu'il suffise de dire que M. Lefebvre s'en est acquitté de main de maître, et qu'il a mis en œuvre ses matériaux avec autant d'habileté qu'il a déployé d'endurance à les recueillir.

Il m'est impossible de donner dans les limites restreintes d'un compte-rendu, le sommaire d'une œuvre aussi touffue, aussi neuve aussi abondante en détails instructifs que l'est celle-ci. Elle constitue une contribution de premier ordre à l'histoire économique de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution. Et si elle se restreint soigneusement aux limites du département envisagé, l'importance de ce département augmente singulièrement sa portée. On peut affirmer, je pense, qu'elle restera une de ces monographies-types auxquelles le temps n'enlève rien de leur valeur documentaire, parce qu'elles ont vraiment épuisé leur sujet. On y reviendra toujours comme on revient à une statistique bien faite, pour lui emprunter des faits incontestables. Ce qu'elle a établi demeurera comme une acquisition définitive de la science — et c'est l'essentiel. Mais il faut ajouter qu'à cela ne se borne pas son mérite. Par l'interprétation qu'il donne de ses résultats, M. Lefebvre ouvre encore, sur l'œuvre sociale de la Révolution française des perspectives nouvelles. Je voudrais, pour faire ressortir tout l'intérêt de son livre, consacrer quelques mots à l'une des thèses générales qu'il propose.

Après avoir minutieusement décrit la situation de la population rurale dans les diverses régions du département du Nord à la fin de l'Ancien Régime, en passant successivement en revue la répartition du sol, les droits collectifs et les limites de la propriété individuelle, les charges du paysan (dîme, droits féodaux, impôt), l'agriculture, le fermage et le revenu foncier, M. Lefebvre en établit jusqu'à l'évidence, l'instabilité. A l'époque de la rédaction des cahiers, le mécontentement est général, parmi les habitants des campagnes, en dépit de la prospérité économique qui s'y manifeste. C'est que cette prospérité ne profite qu'aux grands propriétaires et aux grands fermiers. Les cultivateurs indépendants protestent contre la dîme et surtout contre les droits seigneuriaux. Au-dessous d'eux, la très grande majorité de la population, composée de ménagers ou de journaliers, constitue un prolétariat agricole réduit à vivre en tout

ou en partie de son salaire. Les restrictions apportées aux biens communaux, au glanage, au droits d'usage dans les forêts, la clôture des terres vagues, le triage et le plantis, favorisés par le gouvernement en vue d'augmenter le rendement du sol, ont encore empiré la condition de cette plèbe. « Il n'y avait pas un dixième des chefs de famille qui fussent indépendants », et leur misère s'accroissant avec les progrès de l'agriculture, on comprend sans peine qu'ils se soient lancés passionnément dans l'agitation provoquée contre le Régime par la bourgeoisie urbaine, lors de la convocation des États-Généraux. S'ils souffraient beaucoup moins que les cultivateurs de la dîme et des droits seigneuriaux, ils ne laissèrent pas de seconder leurs efforts contre l'aristocratie, par espoir de s'élever, en la dépouillant de ses terres, à la condition de propriétaires. Ainsi, les uns pour échapper aux charges qui pesaient sur leur propriété et pour l'agrandir, les autres pour arriver à cette propriété qui devait améliorer leur sort, tous les paysans s'unirent au début dans une même solidarité révolutionnaire contre les privilégiés. L'abolition des droits seigneuriaux et de la dîme affranchit le sol des charges qui pesaient sur lui en même temps que la vente des biens nationaux augmenta dans une très large mesure le nombre des propriétaires. Mais ces nouveautés profitèrent avant tout à la classe possédante. Le prolétariat rural acquit sans doute une partie des biens confisqués par la nation. M. Lefebvre estime (p. 882) que des chefs de famille du département une trentaine de mille furent mis en possession de ces biens et qu'une dizaine de mille d'entre eux accédèrent alors pour la première fois à la propriété. Mais si la propriété se multiplia en se morcelant, elle ne s'universalisa point. Le nombre des petits propriétaires augmenta, mais par dessus eux la classe des grands propriétaires augmenta aussi tandis que, par dessous, l'ancien prolétariat continua d'exister. Une partie seulement de ses membres furent pourvus. Le reste non seulement resta misérable mais il le devint même davantage, soumis qu'il fut désormais à la conscription et à l'impôt. Et de ces faits, M. Lefebvre tire la conclusion suivante : « Telle apparaît la révolution agraire : non seulement conservatrice, mais aussi modérée dans ses effets, en dépit des apparences, et comme une transaction entre la bourgeoisie et la démocratie rurale » (p. 882).

On peut se demander si cette appréciation est bien d'accord avec les faits si savamment exposés. Elle ne se justifierait que si les prolétaires ruraux de la fin du XVIII^e siècle avaient professé à l'égard de la propriété, des idées analogues à celles des socialistes modernes. M. Lefebvre admet, en effet, qu'ils consi-

déraient comme injuste la propriété individuelle conçue selon les principes du droit romain. Il croit en trouver la preuve dans l'acharnement avec lequel ils défendirent leurs droits d'usage sur les terrains communaux. Ils estimaient, d'après lui, que ces droits leur conféraient la propriété indivise des fonds, et c'en est assez pour qu'il oppose leur conception large de la propriété à la conception étroite de la bourgeoisie. N'y a-t-il pas ici une exagération manifeste? Sans doute, en France comme partout ailleurs, la restriction ou l'abolition des vieux usages communaux empira singulièrement la condition des pauvres et l'on comprend qu'ils n'y aient vu qu'une injustice cruelle. Leur mécontentement fut celui que fait toujours éprouver la perte d'un avantage. Il s'explique par la suppression d'un droit acquis, il n'implique en rien la conscience d'un droit naturel ou si l'on veut d'un droit social. On ne voit pas que les paysans aient voulu autre chose que la conservation de ce qui avait subsisté si longtemps. Ce qui les fait agir, c'est l'intérêt personnel et point du tout leur prétendue hostilité à l'appropriation privée du sol ⁽¹⁾ Leur attribuer en matière de propriété une conception sociale me paraît une hypothèse bien risquée. La preuve, c'est l'empressement qu'ils mirent à acquérir des biens nationaux et à accéder, chaque fois qu'ils le purent, à la propriété individuelle. L'opposition que M. Lefebvre établit entre eux et la bourgeoisie dans le domaine du droit social, me paraît une sorte d'anticipation historique. Les prolétaires ruraux de la fin du XVIII^e siècle, dans le Nord comme partout ailleurs, furent étrangers non seulement au socialisme mais même à toute tendance socialisante. C'est une exagération évidente de dire que la vente des biens nationaux « en attirant dans les rangs de la bourgeoisie nombre de paysans, limita la révolution et sauva la propriété » (p. 103). En réalité, la propriété n'était pas en cause. Ce que la révolution se proposa, ce ne fut en rien de l'abolir ou même de la restreindre, ce fut de la rendre accessible à tous. Son idéal démocratique, sous sa

(1) La conduite des paysans à l'égard des communaux dénote qu'ils étaient fort loin de les considérer autrement que du point de vue de l'intérêt privé. Leur manière de les exploiter aboutit à un gaspillage et même à une destruction qui eussent évidemment été impossibles si les usagers s'étaient considérés comme des propriétaires indivis. Chacun d'eux y cherchait son avantage individuel sans songer à l'avenir. Il faut tenir compte encore du fait que, dans certaines régions, les grands fermiers qui envoyaient leurs moutons paître sur les communaux, déploierent beaucoup plus d'ardeur que les prolétaires à exiger leur maintien. On ne peut cependant pas les soupçonner de collectivisme. Voy. F. Laude, *Les classes rurales en Artois à la fin de l'Ancien Régime*. p. 132 et suiv. (Lille, 1914).

forme la plus extrême et d'ailleurs la plus logique, exigeait une égalité aussi complète en matière économique qu'en matière politique et civile. S'il eût été réalisable, il eût fait de chaque citoyen un propriétaire et un propriétaire *optimò jure*, à la romaine. L'esprit individualiste dont s'inspire la Révolution se manifeste ici comme dans le reste. Sous son influence, la propriété, telle qu'elle la conçut et la réalisa, fut beaucoup plus absolue qu'elle ne l'avait été sous l'Ancien Régime. Elle en écarta toutes les limitations, les féodales comme les communales, et l'on peut dire, si l'on veut, qu'elle la rendit moins sociale en la rendant plus individuelle.

Mais cet individualisme économique, tout le monde y aspirait, les riches comme les pauvres. Le restreindre, comme le fait M. Lefebvre à la seule bourgeoisie et l'interpréter comme une manifestation de l'esprit conservateur, c'est encore, me semble-t-il, transporter le présent dans le passé. Et n'est-ce pas, d'ailleurs, étendre abusivement la terminologie socialiste que de taxer de « bourgeois », à la fin du XVIII^e siècle, tous les détenteurs du capital ? M. Lefebvre avoue lui-même que l'expression de bourgeoisie rurale n'est pas complètement satisfaisante (p. 34). Il eût agi prudemment en s'abstenant de l'employer. Je ne suis pas parvenu à bien saisir ce qu'il entendait par ce mot de bourgeoisie, qui revient continuellement dans son livre sans que nulle part il y soit défini. Parfois il y désigne le groupe des propriétaires villageois ; ailleurs, il s'applique en même temps aux bourgeois des villes, aux acquéreurs de bien nationaux et même à la noblesse. Il est impossible de reconnaître un esprit de classe commun à des éléments aussi disparates et M. Lefebvre ne laisse pas de le constater. Il attribue pourtant à la « bourgeoisie » une conduite collective qui suppose chez elle une pénétration et un machiavélisme dont elle fut sans doute aussi incapable qu'innocente. C'est, je crois, présenter les choses sous un jour vraiment trop moderne, que de l'accuser d'avoir profité de la vente des biens nationaux non seulement pour ruiner l'aristocratie mais pour se sauver elle-même en se ralliant la partie du prolétariat qui put participer, grâce à cette vente, à la propriété. Les choses me semblent s'être passées d'une manière beaucoup plus simple. En mettant en adjudication les domaines du clergé et de la noblesse, la révolution appelait tout le monde à les acquérir. Mais en fait, ceux-là seuls purent en prendre leur part qui disposaient des fonds nécessaires à leur acquisition. Les riches furent avantagés en raison même de leurs richesses. L'opération multiplia le nombre des propriétaires, elle n'alla point et elle ne pouvait aller jusqu'à répartir le sol entre tous les

citoyens. Il eût fallu, pour qu'elle tournât autrement et aboutît à fonder l'égalité économique, que la Révolution au lieu de se borner à confisquer *des propriétés*, abolît *la propriété* elle-même. Or elle se borna à une simple expropriation.

Ces réserves, ou plutôt ces différences d'appréciation n'enlèvent rien à la valeur du travail de M. Lefebvre. Elles prouvent seulement que, comme je le disais plus haut, il incite à réfléchir autant qu'il instruit. Quoi que l'on pense des conclusions de l'auteur, la base de faits sur laquelle il les a placées comme un couronnement, reste inébranlable⁽¹⁾.

H. PIRENNE.

Baron Beyens. *Le Second Empire vu par un diplomate belge.*

Tome I, un vol. in-8°, Bruges, Desclée, et Paris, Plon, 1924.

Parmi les rares livres d'histoire étrangère publiés par des Belges, l'œuvre du baron Beyens est certainement un des mieux écrits, un de ceux qui ont pensés avec le plus de modération et le plus d'équité. Il est élaboré par un esprit que les complications d'une longue carrière diplomatique ont accoutumé à juger hommes et choses avec l'objectivité la plus absolue, à rechercher sous le voile des apparences le véritable mobile des actes humains, la réelle origine et l'exacte portée des événements, à devancer en quelque sorte dans ses verdicts le jugement d'une équitable postérité.

Napoléon III a été l'objet en France de remarquables travaux. Deux écrivains surtout d'incontestable talent M. Émile Olivier, l'ancien ministre, et M. Pierre de la Gorce, tous deux de l'Académie Française, ont essayé de tracer le portrait de ce monarque souvent énigmatique, de conter les incidents multiples de son règne de vingt années et d'apprécier ses agissements ainsi que ses aspirations. Les ouvrages de l'un et de l'autre se lisent avec un très réel agrément.

Mais, à côté de ces ouvrages sortis de plumes françaises, il y avait place pour un volume où le Second Empire et son chef fussent analysés et appréciés par un étranger, mieux soustrait que les compatriotes de Napoléon III aux influences de nationalité, de partis, d'affection, de reconnaissance ou de rancune. Le baron Beyens a tenté de réaliser ce volume. Le succès très

⁽¹⁾ L'admirable documentation de M. Lefebvre eût été utilement complétée par une carte de la région du Nord, situant toutes les localités dont il est question dans le volume.